

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 28 mars 2022

#### **OBJET :**

**Convention de financement de la structure multi accueil à gestion parentale "Les Confettis"**

**Rapporteur : Mme SCHINDLER  
Délibération n°24**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle que le Conseil Municipal a approuvé le 10 décembre 2018 la convention de financement établie entre :

- la crèche parentale «Les Confettis»,
- les communes de DOMMARTEMONT et SAINT-MAX,
- la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF).

Ladite convention est parvenue à son terme à l'installation de la crèche dans ses nouveaux locaux sis 2 avenue du général Leclerc à Saint Max, soit à la date du 31 octobre 2021. Aussi, une nouvelle convention annexée à la présente est proposée.

La participation financière de chaque commune a été fixée comme suit :  
1,25 € X Nombre d'heures facturées aux enfants de la commune.

Il est précisé que les autres communes participent également selon leur quote-part ainsi que la CAF.

Cette nouvelle convention porte sur une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction tacite.

#### **PROPOSITION**

Vu l'avis de la commission « Éducation », en date du 14 mars 2022, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'autoriser la signature par le maire de la convention de financement de la structure multi accueil à gestion parentale "les confettis" ci-annexée et toute pièce s'y rapportant.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 31 mars 2022.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2022**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	18 mars 2022
- Convocation distribuée le :	18 mars 2022
- Affichage du compte-rendu le :	1 <sup>er</sup> avril 2022
- Affichage du procès-verbal le :	06 mai 2022

**PRÉSENTS**

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, ME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME CADET à MME DROUVILLE
- M. EL JAOUHARI à MME BLONDELET
- MME HOUSSIN à MME MENZRI
- M. VOIDIER à MME DEVOUGE
- MME CREUSOT à M. SAPIRSTEIN
- M. KATZ à M. CHEVARDÉ

**SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- M. LAURENT

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**